



CGLU-CISDP/SPIDH TABLE RONDE (NETWORKING EVENT)

AUTORITES LOCALES PROMOUVANT LE DROIT À LA VILLE

Mercredi, 24 Mars 2010, 14:00 - 16:00, dans la salle de réunion W3-3
Langues: anglais, français, portugais

Cette activité sera organisée conjointement par la Commission d'Inclusion Sociale et de Démocratie Participative (CISDP) de l'organisation mondiale "Cités et Gouvernements Locaux Unis" (CGLU) et le Secrétariat Permanent International Droits de l'Homme et les Gouvernements Locaux, Nantes, Pays de la Loire (SPIDH).

La CISDP a œuvré dans le domaine de l'inclusion sociale, de la démocratie participative et des droits de l'Homme depuis 2005. En particulier, elle s'est engagée à intégrer les droits de l'Homme dans les politiques locales en travaillant avec les gouvernements locaux du monde entier. Afin de le réaliser, il a fallu se doter de deux outils: la Charte Agenda Globale des Droits de l'Homme dans la Ville et la Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la ville. Les deux Chartes ont été le résultat de (i) l'engagement des autorités locales pour la sauvegarde des droits de l'Homme et de (ii) la conviction que les autorités locales, comme acteur de gouvernement/gouvernance le plus proche des citoyens, sont des facteurs clés dans la réalisation des droits de l'Homme.

En 2007 le SPIDH a été nommé pour diriger le groupe de travail Droits de l'Homme et Gouvernements Locaux de la Commission d'*Inclusion Sociale et de Démocratie Participative* (CISDP) de CGLU. Dans cette tâche, le SPIDH, qui organise également le Forum Mondial pour les Droits de l'Homme, est soutenu par Nantes Métropole, la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique et la Ville de Nantes, autorités locales siégeant au conseil d'administration.

1. Description de l'événement:

Cet événement a pour but d'être un point de rencontre pour les gouvernements locaux et pour les professionnels des politiques urbaines qui seront réunis pour faire du droit à la ville une réalité. Ceci afin de permettre un dialogue entre les représentants d'autorités locales et les experts internationaux sur la question de la mise en œuvre concrète des droits de l'Homme au niveau local, à travers l'échange d'expérience et la présentation d'instruments et de bonnes pratiques.

Objectifs de l'événement:

1. Echange d'expériences entre les autorités locales et des experts internationaux concernant la mise en œuvre des droits de l'Homme au sein des politiques locales.
2. Présentation de bonnes pratiques et d'outils innovants visant à la mise en œuvre des droits de l'Homme au niveau local
3. Donner une visibilité internationale aux politiques et expériences mises en œuvre par les autorités locales visant à la réalisation des droits de l'Homme

2. Intervenants

La session sera modérée par M. Franck Barrau, Secrétaire Général du Secrétariat Permanent International Droits de l'Homme et Gouvernements Locaux, **Nantes, Pays de la Loire** (SPIDH).

5 représentants de gouvernements locaux: M. Sebastiao Almeida, Maire de la Ville de **Guarulhos** – Brésil (à confirmer), Mme Catherine Peyge, Maire de la Ville de **Bobigny** - France, M. Patrick Jarry, Maire de la Ville de **Nanterre** - France, M. Gérard Rampal, Adjoint au maire de la Ville d'**Aubagne** - France, Manuel Hernández, Vice-président du **FAMSI** / Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale - Espagne (à confirmer)

1 représentant du Centre pour la protection du Droit à l'Habitat et contre les évictions (**COHRE**) – Sebastian Tedeschi, Coordinateur du Programme

1 représentant de la Coalition Internationale pour l'Habitat (**HIC**) – Davinder Lamba, Président de la Coalition Internationale pour l'Habitat

1 représentant de l'**UNESCO**, Programme pour le Développement Urbain– Brigitte Colin, Spécialiste du Programme (à confirmer)

1 représentant de **UN-Habitat**, Section de Développement Urbain – à confirmer

3. Questions à traiter durant la discussion

- Comment votre ville/collectivité locale a-t-elle abordé les questions des droits de l'Homme au niveau des politiques locales ?
- Quels sont les défis spécifiques rencontrés par les gouvernements locaux dans votre région en ce qui concerne la protection et la mise en œuvre des droits de l'Homme au niveau local ?
- Selon vous, pourquoi les gouvernements locaux sont-ils des acteurs clés dans cette mission ?
- Comment dans votre région les collectivités locales coopèrent-elles avec les différents acteurs de société civile pour mettre en œuvre les droits de l'Homme ?
- Quelles sont vos attentes envers les organisations internationales et les ONG en termes de support technique/théorique et de formation ?

4. Organisation de la session

La session est articulée autour d'un dialogue entre professionnels de la ville, experts internationaux et représentants locaux. Cela durera deux heures et chaque participant sera amené à présenter pendant 10 minutes son expérience concernant la mise en œuvre des droits de l'Homme au niveau local.

Débat et questions suivront.

Une interprétation simultanée sera disponible en anglais, français et portugais.